

4 - Fiche : Approbation des consignes AQP®¹

Les consignes AQP® décrites dans la partie 5 - A du présent référentiel doivent être approuvées par la signature des différents interlocuteurs engagés dans la démarche AQP®.

Cette fiche complétée et signée doit être conservée dans le référentiel du site de production, et ce afin que, lors des audits, le vérificateur puisse constater que l'ensemble des documents est en conformité avec les règles de l'AQP®.

En cas de changement d'un ou de plusieurs signataires désignés ci-dessous, **une nouvelle fiche APPROBATION DES CONSIGNES AQP®** devra être rédigée, signée et conservée dans le référentiel.

CENTRALE D'ENROBAGE ²	Dénomination sociale.....
	Site de production
	CP	Commune
	Tél.	Fax

Gérance TECHNIQUE	Entreprise gestionnaire.....
	Nom et prénom du responsable.....
	Fonction.....
	Date
	Signature

Gérance ADMINISTRATIVE	Entreprise gestionnaire.....
	Nom et prénom du responsable.....
	Fonction.....
	Date
	Signature

SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE DU CHEF DE POSTE	Nom et prénom.....
	Société
	Fonction.....
	Date
	Signature

CHEF DE POSTE	Nom et prénom.....
	Date
	Signature

¹. L'intégralité du document "Consignes pour le fonctionnement sous AQP®" est disponible en téléchargement (fichier PDF) sur www.aqp.asso.fr, ou par envoi postal sur simple demande à l'association AQP®.

². Dans le cas de centrale mobiles, indiquer les caractéristiques matérielles de la centrale avec son identifiant simplifié (CM XXX) attribué par l'association AQP®.